

POURSUITE D'ÉTUDE

La licence musique permet d'entreprendre :

- d'intégrer les masters Arts (parcours création, performances et pédagogies musicales, UCA), MEEF (métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation, parcours musique), HIC (humanités et industries créatives, parcours MAJIC Jeux, Images, Créations, UCA) et le diplôme de niveau master de Sound Design
- de continuer à développer pratiques et analyses des phénomènes musicaux, sans distinction de genres ou d'époques.

La licence interprète permet d'entreprendre :

- des études universitaires en parallèle à leur cursus au conservatoire de Nice
- d'intégrer des masters Arts (parcours création, performances et pédagogies musicales, UCA)
- d'autres master d'interprétation ou de pédagogie musicale au niveau national et européen

La double licence Musicologie-Ethnologie permet d'entreprendre :

- d'intégrer les masters Arts (parcours « ethnologie des arts vivants » ou dans d'autres parcours comme « médiation et ingénierie culturelle », mais aussi les masters d'Ethnologie

DÉBOUCHÉS

La licence Musicologie peut déboucher sur les métiers :

- du spectacle, de la culture, et de l'évènementiel
- de l'enseignement et de la formation
- de la création
- de la médiation artistique, sociale et culturelle
- domaine de la culture et du patrimoine (particulièrement double licence)

DIPLÔME PORTÉ PAR



Adresse

Université Côte d'Azur : Campus Carlone
98 Boulevard Edouard Herriot, 06200 Nice



UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

Licence MUSICOLOGIE



Contacts :

Jean-François TRUBERT

 Jean-françois.TRUBERT@univ-cotedazur.fr

 univ-cotedazur.fr



univ-cotedazur.com

Licence MUSICOLOGIE

COMPÉTENCES

Une pratique musicale régulière d'au moins 5 ans est très fortement conseillée, la filière demande des compétences musicales et rédactionnelles réelles – elle exige une très forte motivation individuelle. Outre le volet technique et pratique, le profil de l'étudiant doit être gouverné par une grande curiosité et une bonne culture générale, un esprit logique et cartésien, une volonté de s'investir dans la création et la créativité, et surtout une grande autonomie car le parcours exigera des pratiques musicales et organisationnelles constantes.

Les + de la formation

licence musicologie : lien fort entre théorie et pratique

licence interprète : partenariat unique avec le Conservatoire de Nice (les étudiants instrumentistes/musiques dites « savantes » et musiques actuelles, compositeurs ou direction d'orchestre)

double licence Musique-Ethnologie : parcours unique en Europe

ORGANISATION

- L'organisation des cours se fait en semestres. Pour obtenir la licence, les étudiants doivent capitaliser 6 semestres.
- Les semestres 1 à 4 (L1 et L2) offrent des enseignements transversaux au sein des portails LLAC et SHS.
- Les semestres 4 et 5 (L3) proposent des parcours spécialisés : spécialité liée aux métiers de l'enseignement artistique (dès la fin de la L2) ; spécialité recherche.

SPÉCIFICITÉS DES PARCOURS

- Le double cursus de licence Musicologie-Ethnologie permettant de se former à l'ethnologie des arts vivants et permettant d'obtenir une double Licence au bout des trois années. Ce cursus, basé sur un tronc commun avec la mention d'ethnologie et la mention Arts du spectacle propose un **programme de formation unique en Europe** permettant l'acquisition de compétences réelles dans deux mentions, et permet de se former dans le domaine de l'ethnologie des arts vivants dans une spécificité inédite. Les étudiants de ce cursus pourront intégrer les masters des mentions idoines.
- La licence interprète est un **partenariat unique avec le Conservatoire de Nice**. Pour les étudiants instrumentistes (musiques dites « savantes » et musiques actuelles), compositeurs ou de direction d'orchestre qui ont atteint le niveau de troisième cycle, ils pourront valider un DEM et une licence de musicologie en horaires aménagés (sur dispositif spécifique, contacter le responsable de la section musique et le Conservatoire de Nice pour les dispositifs d'entrée en DEM), et pour les étudiants qui suivent le cursus de musicologie académique universitaire, ils auront la **possibilité de valider au bout des trois ans un DEM de culture musicale ou d'analyse musicale** (double inscription au conservatoire requise).

QU'EST CE QU'UN PORTAIL DE LICENCE ?

Université Côte d'Azur vous offre la possibilité de construire et de personnaliser votre parcours universitaire. Nos licences sont organisées sous forme de « portails ».

Chaque portail regroupe plusieurs disciplines qui partagent un socle commun de compétences composé des enseignements disciplinaires et transversaux.

En première année, vous explorez et affinez votre projet professionnel.

En deuxième ou en troisième année de Licence, vous choisissez votre discipline ou votre domaine spécifique.